

Projet pédagogique

La maison d'enfants « Pasitos » est une structure d'accueil qui a pour but premier le bien-être, la bonne santé et l'épanouissement des enfants.

Elle accueillera 14 enfants de 0 à 6 ans et ouvrira ses portes de 7h30 à 18h

La maison d'enfants « Pasitos » a une triple mission :

1. Permettre aux parents de concilier leurs responsabilités personnelles et leur vie professionnelle.
2. Offrir à tous les enfants quelles que soient leurs origines ou les croyances de leurs parents, la possibilité de grandir et s'épanouir tout en apprenant la base de la socialisation et de la vie de groupe : aucun préjugé lors de l'inscription, tous les enfants sont les bienvenus, dans la limite des places disponibles.
3. Offrir aux parents et à leurs enfants un lieu sûr et agréable, un lieu d'échanges et de rencontres, un lieu de dialogue où chacun est entendu et écouté : rendez-vous possible avec les parents afin de prendre en compte chaque situation.

La maison d'enfants sera établie selon le type vertical et les enfants, quel que soit leur âge, seront mélangés. L'usage de ce système permet aux enfants plus jeunes d'apprendre des plus âgés et ces derniers apprennent dès le plus jeune âge à considérer les enfants plus jeunes.

1 Choix méthodologique et des actions concrètes pour mettre en œuvre les objectifs du code de qualité

1.1 L'encadrement :

Le milieu d'accueil veille à la qualité de la relation des accueillant(e)s avec l'enfant (article 3 du code de qualité).

Le personnel de la maison d'enfants sera composé de deux temps pleins, et d'un temps partiel.

Ce personnel sera éventuellement assisté d'une stagiaire, si une stagiaire sollicite un stage dans le milieu d'accueil. Le personnel partagera son expérience avec la stagiaire et en retour la stagiaire contribuera au bon fonctionnement de la maison d'enfants.

Avoir les compétences nécessaires pour répondre aux besoins des enfants aux spécificités du type d'accueil (article 13 du code de qualité).

La directrice possède un diplôme de directrice de maison d'enfants reconnu par l'O.N.E. et octroyé par l'EFPP.

Le personnel d'accueil sera en possession d'un diplôme reconnu par l'O.N.E.,

Le personnel sera organisé pour pouvoir se reposer de façon rotative de manière à ce que tous les enfants à tout moment puissent être observés même quand ils dorment. La surveillance sera constante.

1.2 L'aménagement de l'espace en fonction des activités

Afin de réunir pour chaque enfant les conditions d'accueil les plus propices à son développement intégré sur les plans physique, psychologique, cognitif, affectif et social, le milieu d'accueil préserve et encourage le désir de découvrir de l'enfant en organisant des espaces de vie adaptés à ses besoins, en mettant à sa disposition du matériel adapté et en lui donnant accès à des activités diversifiées (article 2 du code de qualité).

La maison d'enfants dispose d'une surface aménagée pour rendre l'espace fonctionnel et agréable à vivre. L'enfant pourra se déplacer en toute sécurité et de manière autonome.

Durant les premières années de vie, l'espace constitue un facteur de développement qui assure l'épanouissement de l'enfant, il peut ramper, grimper, marcher...

C'est toujours dans l'espace que l'enfant apprend à connaître son corps, qu'il découvre l'équilibre, les premiers repères,...

2 Description de la structure et des espaces du milieu d'accueil

2.1 L'aménagement de l'espace

La maison d'enfants dispose d'une surface aménagée pour rendre l'espace fonctionnel et agréable à vivre. L'enfant pourra se déplacer en toute sécurité et de manière autonome.

La maison d'enfants « Pasitos » est munie d'un rez composé de 3 pièces en enfilade qui comporte, en partant de la rue vers le jardin :

- une chambre pour les bébés, d'une superficie de 35 m², où se trouvent les lits (lits pour bébés et lits pliables pour les plus grands),
- un espace accueil de 5 m² qui sépare l'espace dortoir et la salle de jeu qui comporte une superficie de 60 m².
- un espace repas de 24 m² qui peut servir également à d'autres activités tels que le bricolage, le dessin, etc.
- un espace change de langes et des wc adaptés aux petits.
- une cuisine qui permettra de préparer les repas des enfants. La cuisine sera équipée d'un grand frigo qui permettra de garder les aliments le plus frais possible.
- un portemanteau et des casiers individuels munis du nom de chaque enfant et qui seront mis à disposition des enfants.

A l'étage, on trouve :

- une partie réservée aux membres du personnel de la maison d'enfant
- une salle de bain avec une armoire de rangement pour le linge
- la machine à laver le linge et un séchoir
- un wc pour le personnel

Les enfants sont accueillis à l'entrée de la salle de jeux qui est un endroit où se créent les liens. Les liens entre les enfants, les parents et le personnel de la crèche.

2.2 Le milieu d'accueil dispose de coins adaptés aux différentes activités.

A l'avant de la salle se trouvent :

L'espace bébés

Il sera situé près de l'espace accueil et sera limité par une barrière, il sera aménagé en fonction de leurs besoins ; un tapis de sol, des coussins, des portiques d'éveil, c'est l'espace où les bébés sont protégés des plus grands.

L'espace salle de jeux

Cette salle disposera des jeux d'imitation, d'un fauteuil en coin, d'un parc en hauteur pour bébés, d'un espace à langer et d'un wc pour enfants.

Au fond de la salle se trouveront les divers coins :

- 1 Le coin motricité des plus grands : sera équipé de tapis, d'un tunnel et de coussins de différentes formes et couleurs; c'est l'espace où les enfants développent leurs mouvements corporels.
- 2 Coin conte : des livres seront disponibles afin que les enfants puissent les regarder seuls ou accompagnés d'une accueillante.
- 3 Le coin bricolage

La maison d'enfants se compose aussi des parties suivantes :

L'espace repos

Pour le bien-être et le bon développement des enfants, il nous semble essentiel de respecter les besoins et habitudes de sommeil de chacun.

Les bébés dorment dans des chambres séparées surveillées . Chaque enfant a son lit avec son nom, ainsi que son doudou et sa tétine s'il en possède. Le rythme de chaque enfant est respecté.

Les grands font une sieste collective après le repas du midi dans leur milieu de vie. Les enfants qui sont au stade de l'apprentissage de la propreté peuvent se rendre aux toilettes.

L'espace change

Le change est un moment privilégié et intense entre l'adulte et l'enfant. C'est à la fois un moment d'échange et un moment de jeux, de chatouilles, de sourires et de regards.

« Pasitos »

Projet pédagogique

Boulevard Lambermont, 146 – 1030 Schaerbeek

0488 96 91 97 – 02 376 39 51

La salle de soins est directement intégrée au lieu de vie des enfants afin que l'adulte et les autres enfants gardent un contact visuel et auditif rassurant.

Espace de jeu extérieur

L'espace jardin disposera de petits vélos, d'un toboggan, de ballons,... Nous profiterons du jardin qui sera agrémenté de jardinières et autres initiatives qui peuvent contribuer à l'éveil des enfants, dès que le temps nous le permettra.

3 Organisation de l'accueil des enfants : suivre le rythme des enfants

Le milieu d'accueil organise les groupes des enfants de manière à offrir des conditions propices tant au bon déroulement des activités qu'à l'établissement d'une relation de qualité avec l'accueillant et à la prise en compte des besoins et attentes des enfants (article 6 du code de qualité).

Je respecterai le rythme de chaque enfant et j'organiserai la journée en conséquence.

L'accueil suivra le rythme de l'enfant. Suivant la conversation du matin avec les parents, j'accueillerai les parents et je recevrai les consignes des parents. Si l'enfant est fatigué, il sera couché sinon il passera à la salle de jeux. Si un enfant joue et se fatigue, il est aussi emmené à dormir pour qu'il se repose et qu'il soit en forme à l'heure de l'activité pédagogique ou du repas. Le moment de séparation avec les parents n'est jamais facile mais je rassurerai les parents et les enfants.

L'enfant dormira en fonction de ce que son corps exigera. De la même façon, la collation lui est offerte si l'enfant est éveillé, si l'enfant dort, je le laisserai dormir et sa nourriture sera conservée au frigo. La nourriture sera préparée en fonction de l'âge de l'enfant. L'eau naturelle sera disponible à volonté.

A la fin de la période d'accueil, je commencerai la journée par des chants auxquels les enfants seront invités à participer. Ensuite, nous séparerons les enfants en petits groupes. Les bébés iront faire une petite sieste matinale selon le rythme de chacun pour un bon développement physique et mental. Les grands auront une explication préalable sur l'activité ou l'atelier auquel ils participeront .

Dès que l'enfant est souillé, ses langes sont changés. Pour l'enfant qui va au petit pot (environ 24 mois), il lui est proposé d'aller à la toilette ou dans le petit pot.

Plusieurs activités et jeux divers seront proposés ainsi que plusieurs ateliers : bricolage,

« Pasitos »

Projet pédagogique

Boulevard Lambermont, 146 – 1030 Schaerbeek

0488 96 91 97 – 02 376 39 51

lecture, conte, cuisine, psychomotricité, etc. Toutes ces activités auront pour but de développer chez les enfants tous leurs sens en s'amusant. Après une activité dirigée, les jeux libres seront privilégiés.

3.1 L'arrivée et le départ des enfants

Il est essentiel que l'enfant fréquente régulièrement la maison d'enfants. Cette fréquentation régulière permettra à l'enfant de se sentir en sécurité avec les accueillantes et le groupe d'enfants.

Les moments de rencontre lors de l'arrivée en début de journée et le retour en fin de journée des enfants sont des instants privilégiés de conversation entre les parents et le personnel. Un bon contact entre l'accueillante et les parents est primordial pour que l'enfant se sente en confiance et en sécurité. La longueur de ce moment dépendra essentiellement de l'enfant et de sa capacité de passer facilement du milieu d'accueil au milieu familial.

Au moment d'inscrire leur enfant, les parents doivent renseigner dans le contrat d'accueil à quelle heure ils viennent déposer leur enfant et à quelle heure ils viennent le retirer. L'enfant ne peut pas rester plus de 10 heures par jour à la maison d'enfants afin qu'il puisse aussi partager son temps avec ses parents. Pour le bien-être de l'enfant et le respect de la vie familiale des accueillantes, il est souhaitable que les arrivées et les départs se fassent dans un délai raisonnable comme prévu dans le contrat d'accueil lors de l'inscription de l'enfant.

3.2 Le jeu et les activités

Le fait de jouer est considéré par les médecins comme un critère important de bonne santé. Le jeu est indispensable au bon développement et à l'équilibre affectif et intellectuel des enfants. Nous offrirons différentes activités libres ou d'éveil en fonction de tous les âges.

Eveil aux activités manuelles : peinture, dessin, collage, pâte à sel...

Eveil culinaire : transvaser la farine, le sucre, peser, malaxer, mélanger

Eveil des sens : le toucher, l'odorat, le goût, la vue, l'ouïe

Eveil musical : ronde, chansons, chorale

Eveil à la lecture : livre, spectacle de marionnette

Eveil au respect de la Nature : découverte et observation générale de l'évolution naturelle de la flore (installation d'une petite jardinière à légumes ou fruits dans le jardin)

Eveil psychomoteur : il y aura du matériel pour la psychomotricité (tobogan, un petit mur d'escalade, pas très élevé, avec grand matelas de réception, un petit trampoline)

Les activités seront proposées et ne seront pas imposées, les enfants qui ne sont pas intéressés

« Pasitos »

Projet pédagogique

Boulevard Lambertmont, 146 – 1030 Schaerbeek

0488 96 91 97 – 02 376 39 51

peuvent rester aux jeux libres.

Toutes ces activités permettent à l'enfant :

- de travailler son imagination ;
- d'encourager sa créativité ;
- de respecter les consignes ;
- l'ouverture aux autres ;
- l'expression verbale.

L'acquisition du schéma corporel...

Les bébés ont le loisir de jouer avec de gros jouets à manipuler, qui émettent parfois des sons et lumières, des hochets, des tapis d'éveil, un petit toboggan, des tapis de jeux, des sensoriels. Les activités ludiques des tout petits sont classées en 3 catégories :

- Les jeux moteurs ou d'éveil
- Les jeux d'imagination
- Les jeux pré-cognitifs

3.3 Le repas

Les menus de la semaine sont affichés dans le couloir, à l'entrée. On explique aux parents que la composition du menu garanti une nutrition correcte des enfants. Les particularités culturelles ou religieuses ainsi que les cas d'indication médicale ou des allergies alimentaires (sous certificat médical) peuvent être prises en compte. Des aliments frais et variés (légumes de saison quand ils sont disponibles, fruits de saison dans les panades,...) seront préparés par la directrice.

Petit à petit l'enfant participe de plus en plus et activement à son repas (il apprend progressivement à tenir son verre, il tient sa cuillère correctement). Différents signes du développement indiquent que le moment est venu de passer à un repas individuel à table.

L'intégration des règles sociales (politesse, partage, sociabilité, respect aux autres) liées au repas à lieu sous le regard et avec l'aide d'accueillantes.

Le biberon est donné au bébé en le tenant dans les bras. Quand le bébé est capable de s'asseoir, il commence à prendre ses repas dans une chaise haute.

Ce n'est qu'à un moment où chacun des enfants du petit groupe sait manger seul que l'installation d'un repas collectif autour d'une table est possible.

Le repas est un moment de plaisir et de découvertes passionnantes qui offre à l'enfant et à l'adulte qui s'occupe de lui, une relation privilégiée.

Les bébés prendront leur repas sur les chaises hautes et les autres prendront leur repas tous ensemble autour d'une table, c'est un moment convivial de plaisir et de dialogue.

3.4 La sieste

Le rythme de sommeil des enfants est respecté, chaque enfant a son lit et un sac à couchage, son lit est individuel et est l'endroit où il peut avoir son doudou et sa tétine s'il la désire.

Le temps de repos varie bien sûr d'un enfant à l'autre. Le rythme de sommeil des groupes d'enfants s'uniformise progressivement pour arriver petit à petit à une sieste collective.

Une accueillante assure une surveillance constante pendant que l'enfant fait la sieste.

3.5 Le doudou

Dans le milieu d'accueil, le doudou sera autorisé pendant la sieste.

Le doudou est généralement un petit jouet ou une peluche.

C'est comme « un ami » pour l'enfant. Ce doudou permet à l'enfant de gérer les moments difficiles tels que les émotions fortes, comme la séparation au moment de la mise au lit ou lorsqu'il doit entrer dans la maison d'enfants et quitter ses parents (autonomie)... Grâce à son doudou, il a un plus grand sentiment de sécurité devant les situations nouvelles (garderie, parc, docteur, etc.).

L'attachement à un doudou apparaît souvent à une période bien précise, c'est-à-dire autour de 8 mois, car c'est à ce moment que le bébé vit les premières difficultés de séparation. À cet âge, l'enfant commence à réaliser qu'il est une personne distincte de sa maman, et le doudou peut l'aider à mieux vivre cette transition.

Le doudou lui permet de penser à ses parents en attendant leur retour et de supporter sa solitude.

La relation avec le doudou varie d'un enfant à l'autre. Certains le traînent toute la journée, d'autres la réclament surtout au moment de dormir, quand ils ont du chagrin ou quand ils se retrouvent dans un nouvel environnement.

3.6 Au réveil de la sieste

Après la sieste, tous les enfants sont changés et habillés pour aller manger le goûter qui sera varié, tels que des panades de fruits frais pour les plus petits, des fruits frais en morceaux pour les plus grands ainsi que des produits laitiers. En accompagnement comme boisson : uniquement de l'eau.

3.7 Le petit pot

Quand l'accueillante se rend compte que l'enfant est suffisamment développé et que ses mouvements sont assurés et cordonnés (par exemple il est capable de monter et descendre seul l'escalier), l'accueillante peut commencer l'apprentissage du petit pot.

Les parents aussi doivent commencer cet apprentissage à la maison.

L'accueillante donne des conseils nécessaires aux parents, quand l'enfant commence à aller au petit pot à la maison, l'apprentissage commence aussi à la maison d'enfants.

C'est vers l'âge de deux ans que les enfants apprennent à faire leurs besoins sur le pot.

L'accueillante leur propose le pot et les aide à s'asseoir et puis les encourage. Petit à petit l'enfant apprendra à être indépendant, apprendra à baisser et relever son pantalon et à demander pour faire pipi.

3.8 Les activités pédagogiques

Le milieu d'accueil permet à l'enfant de s'exprimer personnellement et spontanément et favorise le développement de la confiance en soi et de l'autonomie (article 4 du code de qualité)

Les activités servent à développer l'apprentissage de l'enfant au niveau psychologique, biologique et moteur. La motricité globale et la motricité fine sont développées ainsi que l'imagination, la concentration et l'utilisation de ses 5 sens. Il développe sa sociabilité et l'expression de ses émotions. L'enfant devient indépendant et prend confiance en lui-même et il construit ses propres règles, son propre monde d'abord ; d'abord il faut lui enseigner puis peu à peu, avec la répétition, il arrivera à faire les activités seul. Il apprendra à connaître les règles et à respecter les limites.

Le personnel organise des jeux de groupes (rondes, chansons, danses, marionnettes, etc) qui favorisent la complicité et créent une dynamique qui encourage l'amitié entre enfants.

Quand le temps le permet, des activités pédagogiques sont organisées dans l'espace de jeu extérieur. Les enfants apprennent à explorer et à observer la nature et son environnement. La crèche a la chance de bénéficier d'un grand jardin.

Il sera envisagé de mettre en place une ou deux jardinières afin d'y faire pousser quelques légumes tels que des courgettes, potirons, haricots. Des légumes qui intéressent et éveillent les enfants par leur forme, leur couleur, leur texture, trois notions très importantes pour l'enfant à ses débuts de la vie. De ces curiosités, pourront aussi se développer des activités de longue haleine toute au long de l'année comme la mise en pot des graines récoltées, la surveillance de la pousse des graines, la croissance des plantes avant la mise en jardinière. Eduquer les enfants et leur apprendre dès le plus jeune âge l'importance de l'alimentation saine, du respect de la Nature sont des valeurs importantes pour les préparer à grandir et à aborder le monde actuel et futur.

Le jardin disposera également d'un petit espace « escalade » qui ne sera pas plus haut que 3 prises, s'élevant à moins de 1,5 m et qui disposera d'un très épais matelas adapté pour amortir les chutes éventuelles.

Un petit trampoline sera disposé dans un autre coin du jardin ainsi qu'un bac à sable couvert et une petite piscine en plastique de très faible profondeur où les enfants pourront tremper leurs pieds pour se rafraîchir lors des journées caniculaires de la période estivale.

Un sapin nain sera planté dans le jardin afin qu'il soit l'objet d'une activité lors de la période des fêtes de fin d'année. Il pourra ainsi être décoré chaque année (par des dessins des enfants ou avec d'autres décorations réalisées lors des ateliers bricolages des semaines précédentes).

Certaines activités se font avec tous les enfants mais la plupart sont adaptées selon les tranches d'âge.

La Commune de Schaerbeek organise des passages de Saint Nicolas. Une demande sera faite en ce sens pour faire passer Saint Nicolas et émerveiller les enfants.

3.9 Les jeux libres

En dehors des activités pédagogiques, l'enfant doit avoir du temps libre pour lui-même. Il choisit lui-même avec quels jouets il veut jouer. L'accueillant supervise, s'assure de la sécurité, leur apprend à gérer les conflits avec les autres enfants et à ranger les jouets quand il

ont fini. L'enfant apprend à respecter les limites et les autres enfants, il apprend à partager les jouets et à faire confiance et à s'amuser avec les autres enfants.

3.10 Principes psychopédagogiques

Les règles du milieu d'accueil sont présentées de façon positive par exemple, « la nourriture c'est pour manger pas pour jouer », « Dylan, tu dois laisser dormir Lily », seules les règles concernant la sécurité sont des interdictions comme par exemple : « on ne peut pas ouvrir les barrières de protection », « tu ne peux pas toucher les cache-prises » etc.

L'accueil doit permettre de répondre aux besoins spécifiques de l'enfant :

Son besoin d'autonomie : l'enfant doit se sentir libre de choisir selon ses affinités et ses goûts le copain, le jeu ou l'activité. Les accueillantes sont à l'écoute de ses désirs et l'orientent vers des activités ou des jeux adaptés à son désir et son âge. L'enfant apprend à son rythme et en ayant conscience de ses limites.

Son besoin de sécurité : l'enfant doit être à l'aise avec tous les accueillants lors de toutes les activités, les repas, les soins et les repos tout en gardant des repères plus personnels comme son lit, son doudou, sa tétine...

Son besoin de socialisation : l'enfant apprend à vivre en groupe et à partager les moments rituels de la journée avec ses copains tels que les repas, les siestes et les activités. Il participe aux jeux et activités en apprenant à respecter les autres et à communiquer.

3.11 La fiche de suivi

Une fiche de suivi des enfants est remplie par le personnel chaque jour. Cette fiche facilite la communication entre accueillantes et parents. Cette fiche reprend le suivi individualisé du développement de l'enfant.

A la reprise de leur enfant, le soir, les parents sont mis au courant par l'accueillante qui a suivi leur enfant ou à défaut par l'accueillante qui leur remet l'enfant, des améliorations, découvertes, problèmes liés à l'appétit ou au sommeil, à la santé et des informations générales concernant les progrès de l'enfant pendant son séjour à la crèche. Les échanges en début et en fin de journée entre l'équipe de la crèche et les parents permettent un lien permanent et assurent à l'enfant le sentiment de continuité entre la maison et le milieu d'accueil.

3.12 Le lien avec les parents

Le milieu d'accueil établit avec les personnes qui confient l'enfant une relation qui développe et encourage la complémentarité entre les différents lieux de vie de l'enfant (article 17 du code de qualité).

Accueillir l'enfant c'est aussi accueillir sa famille. Pour cela, il faut nourrir une relation de confiance par une communication régulière, respectueuse et tolérante dans le but d'assurer le développement et le bien-être de l'enfant. Il est important d'établir avec les parents un lien étroit, car pour l'enfant il est important de sentir une ambiance chaleureuse, agréable et de confiance autour de soi.

Les parents appellent les accueillantes et la directrice de par leurs prénoms. Le lien entre le personnel et les parents est de respect et de sympathie réciproque.

La place des parents

Le milieu d'accueil veille à concilier les notions d'accueil et de garde en proposant un service qui rencontre les besoins de l'enfant tout en répondant à la demande des personnes qui le confient (article 15 du code de qualité).

Les parents connaissent leurs enfants mieux que nous, et nous avons besoin d'eux pour les entourer le mieux possible. Pour adhérer au mieux à l'avis des parents et à leur mode d'éducation, il faut :

- L'importance du premier entretien
- Un contact personnalisé
- Des informations succinctes chaque matin à l'arrivée de l'enfant
- Savoir que notre porte est toujours ouverte
- Être à la disposition des parents pour toutes autres questions
- Favoriser le dialogue par l'écoute active

Les accueillantes peuvent entre autres :

- Accompagner et susciter les progrès de l'enfant et partager les idées sur son éducation avec les parents,
- Échanger l'information avec les parents sur l'hygiène et l'alimentation de leur enfant afin de les rassurer quant à la santé de leur enfant,

- Maintenir les parents au courant de la supervision de leur enfant pour permettre aux parents de travailler avec la conscience tranquille et avec l'assurance que leur enfant est dans un endroit sûr et qu'il est bien soigné.

Notre place et notre relation avec l'enfant

La directrice de maison d'enfants parallèlement à son rôle de responsable, se doit d'être présente et de tout mettre en œuvre pour le bon développement et l'épanouissement de chacun des enfants qui lui sont confiés.

Elle est attentive aux besoins de l'enfant, que ce soit au niveau des soins, de l'hygiène ou des jeux. Elle propose des activités enrichissantes, adaptées aux attentes et aux capacités de l'enfant et le suit dans ses découvertes.

La directrice fait preuve de patience et est d'un très bon sens de l'observation, sans jugement de valeur. Elle connaît les enfants et s'adapte à la personnalité et à la particularité de chacun, dans le respect de leur rythme de vie et de leur essor physique et psychique.

Enfin la directrice a pour fonction première d'encadrer les enfants avec beaucoup d'affection et d'égard tout en restant à sa place d'éducatrice. Une complicité existe entre elle et l'enfant.

Chaque professionnel est bien conscient qu'il ne s'agit pas de remplacer les parents mais d'accompagner l'enfant en leur absence.

3.13 Familiarisation à l'entrée de l'enfant

L'accueil d'un enfant présente un bouleversement important dans ses habitudes de vie et celle de ses parents, il passe de l'environnement familial protecteur et rassurant, à un lieu de vie inconnu qui n'est dans un premier temps que bruits et visages non familiers.

Pour les parents comme pour l'enfant, la séparation doit se préparer. Une période de familiarisation est organisée. Une semaine ou deux avant l'entrée définitive de l'enfant à la maison d'enfants, une familiarisation est planifiée avec un ou les 2 parents d'une durée d'approximative d'une heure. Cet entretien vise à nouer une relation de confiance entre l'équipe de la crèche, les parents et l'enfant. L'enfant comprend que les parents le confient à l'équipe d'encadrement de la maison d'enfants. L'enfant se familiarise aussi avec l'endroit.

C'est aussi l'occasion pour l'équipe de la maison d'enfants de recueillir toute une série d'informations sur l'enfant : ses habitudes, ses rythmes, ses goûts, son histoire, les personnes qui s'occupent de lui, l'environnement dans lequel il vit, etc. La façon dont l'enfant va

« Pasitos »

Projet pédagogique

Boulevard Lambertmont, 146 – 1030 Schaerbeek

0488 96 91 97 – 02 376 39 51

s'adapter à son nouvel environnement est liée à la manière dont les parents vivent cette séparation.

Le premier jour, l'enfant reste une petite heure avec ses parents afin de découvrir le milieu d'accueil, c'est un moment de rencontre important avec les parents, l'enfant, la responsable.

Le deuxième jour, les parents laisse à la maison d'enfants pendant 2 heures pour qu'il s'intègre au groupe d'enfants pendant les activités. Si c'est un bébé qui doit aller dormir, il va découvrir sa chambre et son lit.

Le troisième jour, l'enfant vient le matin pour être présent à l'heure du repas avec les autres enfants et l'équipe éducative.

Le quatrième jour (dernier jour de familiarisation), l'enfant reste dormir et le ou les parents viennent le reprendre dans l'après-midi à l'heure convenue.

Le cinquième jour, l'enfant passe sa journée complète à la maison d'enfants.

Ces petites journées de présence de l'enfant seul aident l'enfant à acquérir l'assurance que le parent est parti mais va revenir.

Tout au long de l'année, l'équipe et en particulier la directrice renforceront le contact avec les parents en leur parlant en détail de leur enfant, de ce qu'il a fait de particulier, des éventuelles difficultés pendant la journée et en essayant d'avoir plus de détails sur leur comportement chez eux afin d'ouvrir le dialogue avec les parents. Il va sans dire que les accueillantes sont soumises au secret professionnel et que ce qui se dit entre les parents et les accueillantes, reste confidentiel.

Les transitions entre les différentes périodes de la journée suivent un rituel précis qui permet aux enfants de se repérer dans le temps de la même façon qu'ils se repèrent dans l'espace avec les divers coins de jeux/activités.

Il faut personnaliser les relations avec l'enfant et leur laisser des objets (exemple : un foulard de la maman) qui font la relation entre le milieu d'accueil et la maison jusqu'à ce que l'enfant s'adapte au milieu d'accueil.

3.14 L'allaitement

Le lait maternel seul peut suffire aux besoins des bébés jusqu'à l'âge de 6 mois. Au cas où la maman ne peut pas allaiter son nourrisson à la maison d'enfants, elle peut y déposer des biberons

avec son lait pour nourrir son enfant (le lait maternel garde l'essentiel de ses qualités pendant 48 heures à 4°C et pendant 6 mois à -20°C).

La maison d'enfants disposera d'un espace pour les mamans afin qu'elles puissent allaiter en toute tranquillité si elles le désirent.

3.15 Le départ de l'enfant pour l'école

Quelques semaines avant son entrée en maternelle, nous préparons l'enfant psychologiquement et en douceur au changement. Cela implique d'expliquer à l'enfant qu'il fera partie d'un groupe beaucoup plus grand.

Afin de faciliter le passage de la maison d'enfants à l'école maternelle, nous essayerons de le rendre le plus autonome possible. De cette manière, ils pourront mieux affronter des classes plus nombreuses. Nous les préparons aussi à la vie en communauté tout en respectant leur individualité.

4 Relations du milieu d'accueil avec les personnes qui confient l'enfant et avec l'environnement

Le milieu d'accueil prend en compte, dans la façon dont l'accueil est organisé et dans la conception et la mise en œuvre des activités, les caractéristiques sociales, culturelles, économiques, et environnementales du milieu de vie de l'enfant accueilli, en tenant compte des situations particulières (article 18 du code de qualité).

Les rites socioculturels rythment nos mois et nos années, c'est pourquoi en continuité avec les parents, la maison d'enfants fête les événements et les moments importants.

Les anniversaires des enfants sont fêtés, c'est l'occasion de souffler des bougies, de partager un gâteau, de chanter, de compter...

Un arbre de Noël : une carte de vœux, des échanges de cadeaux ponctuent la période de fin d'année.

Des activités seront organisées pour Pâques, la fête des mères et des pères, la venue de Saint Nicolas... Une fois par an, un petit événement multiculturel sera organisé avec les parents.

5 Organisation de la santé

Le milieu d'accueil dans une optique de promotion de la santé et de santé communautaire veille à assurer une vie saine aux enfants (art. 8 du code de qualité).

Si un enfant est malade, il n'est pas accepté dans le milieu d'accueil. Il peut l'être seulement sous la condition qu'un certificat médical atteste qu'il n'est pas source de danger pour les autres enfants accueillis.

Dans le cas où un enfant tombe malade pendant qu'il est dans mon milieu d'accueil, les parents seront prévenus. En cas de maladie contagieuse, le médecin de la consultation de l'O.N.E. sera prévenu directement.

Les parents devront prévenir la maison d'enfants de l'absence de leur enfant pour raison de maladie.

En cas d'urgence, il faudra appeler le numéro de téléphone 112.

Les bébés doivent avoir leurs premières vaccinations avant d'entrer à la maison d'enfants.

La maison d'enfants autorisée par l'O.N.E. recevra la visite d'un médecin et d'un travailleur médical social suivant le calendrier prévu par l'O.N.E..

6 Accessibilité (art. 9, 10, 11, 12 du code de qualité)

La maison d'enfants « Pasitos », qui ne fera pas de discrimination liée au sexe, à la race, au handicap ou à l'origine socioéconomique, offrira à tous les enfants quelles que soient leur origine ou les croyances de leurs parents, la possibilité de grandir et de s'épanouir. Il n'y aura aucun préjugé lors de l'inscription, tous les enfants sont les bienvenus, dans la limite des places disponibles.

7 Formation continue du personnel d'encadrement

Être attentif à sa formation continue professionnelle de la fonction d'encadrement et en matière de développement de l'enfant (art. 14 du code de qualité).

Le personnel de la maison d'enfants s'engage à suivre des formations continues pour augmenter et actualiser leurs connaissances et ainsi améliorer la qualité de l'accueil des

« Pasitos »

Projet pédagogique

Boulevard Lambermont, 146 – 1030 Schaerbeek

0488 96 91 97 – 02 376 39 51

enfants. Le but est que le personnel d'encadrement puisse offrir une qualité d'accueil basée sur le code qualité de l'O.N.E.. La directrice de la maison d'enfants s'assurera que le personnel suive ces formations et que les connaissances acquises soient mises en application pour l'amélioration du milieu d'accueil.

Trois journées pédagogiques par an sont prévues pour la formation continue du personnel.

8 Partenariat avec la bibliothèque communale Sésame

La maison d'enfants « Pasitos » est située au boulevard Lambermont à Schaerbeek comme la bibliothèque communale de Schaerbeek ce qui nous permet de nous y rendre une fois par mois avec un groupe d'enfant, très facilement puis la distance entre les deux établissements est très courte.

Cette activité se passe dans une section privatisée de la bibliothèque dédiée aux enfants où ils peuvent prendre leurs habitudes et se rendre à un petit espace théâtre où une animatrice les attend pour leur raconter des histoires de livres sélectionnés à l'aide de marionnettes, de chants et d'instruments de musique.